

Mairie d'Aureville

4 place du Village

31 320 AUREVILLE

Téléphone : 05 61 76 30 29

Fax : 05 61 76 41 36

Email : [mairie.aureville@wanadoo.fr](mailto:mairie.aureville@wanadoo.fr)

# Compte Rendu de la réunion

## Du conseil municipal d'AUREVILLE



*Aureville*



*Mairie*

***Mardi 29 septembre 2015***

# TABLE DES MATIERES

## SOMMAIRE

<b>Sujets avec débat .....</b>	<b>4</b>
SDAN – SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT .....	4
NUMERIQUE.....	4
Révision simplifiée n°2 du PLU d'AUREVILLE .....	5
LOTISSEMENT COMMUNAL .....	5
<b>Sujets sans débat.....</b>	<b>6</b>
Vie communale .....	6
<b>Commission Urbanisation/Voiries/Travaux.....</b>	<b>6</b>
<b>Commission Ecole/Sport/Associations .....</b>	<b>6</b>
<b>CCAS.....</b>	<b>7</b>
Vie INTERCOMMUNALE.....	8
<b>SICOVAL .....</b>	<b>8</b>
QUESTIONS DIVERSES.....	8
<b>Divers .....</b>	<b>8</b>

**CM 2015-09**

**Ouverture de séance** : 20 heures 30.

**Présents :**

PAGANI-CABANNE Florence  
BUFF Florence  
MANENT Corinne

BACCHIN Patrice  
CAMUS Gabriel  
ESPIC Xavier  
TARROUX Francis  
SALEIL Georges  
SOLEIL Philippe  
GILLES André

**Absents excusés :**

PIQUET Marcelle  
RIOCROS Jean-Pierre  
CASSAN Christine  
MOUMIN Jean-Marc  
LANDREA Benoît

**Ordre du jour :**

○ **Approbation du compte rendu du 25 août 2015**

• **Sujets avec débats**

**SDAN – Schéma Directeur d'Aménagement Numérique – Présentation  
par Monsieur Pierre LATTARD (chargé du dossier au Sicoval).**

**Point sur le dossier révision simplifiée du PLU**

**Point sur le dossier « lotissement »**

**Point sur le dossier « hangar »**

○ **Vie Communale**

• **Compte rendu des activités communales**

○ **Vie Intercommunale.**

• **Compte rendu des activités intercommunales**

○ **Questions diverses**

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal du 29 septembre 2015 à 20h30.

Membres en exercice : 15 / Présents : 10 / Pouvoir : 0 / Votants : 10

Madame MANENT Corinne a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire suspend la séance du Conseil Municipal pour accueillir Monsieur Pierre LATTARD, vice président du Sicoval et Maire de Pouze qui vient présenter le dossier du SDAN (Schéma Directeur d'Aménagement Numérique) dont il est en charge au Sicoval.

## SUJETS AVEC DEBAT

### SDAN – SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT NUMERIQUE

#### CM 2015-08-24/02

<b>Nombre de suffrages exprimés</b>	<b>10</b>
<b>Pour</b>	<b>3</b>
<b>Contre</b>	<b>6</b>
<b>Abstention</b>	<b>1</b>

Monsieur Pierre LATTARD expose :

Le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique est un projet national. Les conditions de ce projet sont fixées par l'Etat. Il a pour ambition d'équiper la France d'un réseau très haut débit (fibre) pour les particuliers en 3 phases.

- Phase 1(2015-2020) :
  - o Couvrir le plus de population possible (environ 70%) à 100mo/S.
  - o Augmenter le débit pour tous les habitants qui ne sont pas équipés en phase 1, par l'équipement en fibre ou avec la technique 4Gbox ou par des antennes satellites.
- Phase 2 (2020-2025) :
  - o Equiper la majorité des 30% restant
- Phase 3 :
  - o Traiter les cas isolés restant.

Coût de la phase 1 sur le territoire du Sicoval :

Environ 26.4 M€ au total dont 3.4 M€ à la charge du Sicoval et des communes.

Ce qui représente pour la commune d'Aureville un cout maximum de 3 € par habitant pendant 10 ans puis 1 € par habitant sur 10 autres années.

Coût du Fonctionnement pris en charge par le Sicoval : 2€ par habitant.

Monsieur LATTARD termine son exposé et quitte l'Assemblée.

Monsieur le Maire réouvre la séance du Conseil Municipal et ouvre les débats.

Plusieurs interrogations concernent la mise en place de la fibre optique. Il semble évident que la commune d'Aureville ne sera pas équipée de la fibre au cours de la phase 1, les zones plus urbanisées seront prioritaires. Par conséquent le débit promis de 20 Mbits garantis minimum sera proposé avec la mise en place d'antennes satellites.

Bien que cette solution soit présentée comme provisoire en attente de l'extension du réseau de fibre jusqu'au village, la majorité des conseillers municipaux craignent de voir cette solution perdurer dans le temps et de ne voir arriver la fibre sur le territoire de notre commune que dans plusieurs dizaines d'années et non en 2020.

De plus, plusieurs conseillers arguent le danger potentiel que peuvent représenter les antennes sur la santé publique.

Par conséquent et après en avoir débattu le Conseil Municipal, à la majorité, décide

- De voter contre la modification des statuts du Sicoval concernant la délégation de la compétence « Réseaux numériques »,
- Souhaiterait patienter jusqu'en 2020 pour être équipé directement de la fibre sans passer par la phase « antennes satellites ».

Ainsi fait et délibéré les, jour, moi et an que dessus.

## REVISION SIMPLIFIEE N°2 DU PLU D'AUREVILLE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la réunion avec les Personnes Publiques Associées qui s'est déroulée le 28 septembre 2015.

La Direction Départementale des Territoire (DDT) a émis plusieurs remarques concernant la légalité et l'opportunité des évolutions envisagées dans le cadre de cette révision simplifiée :

- Retrait de l'extension de la zone UA sur la zone agricole, à proximité du projet de la salle polyvalente.
- Retrait des évolutions règlementaires ne concernant pas l'objet de la révision simplifiée (une révision simplifiée ne pouvant porter que sur un seul objet)
- Précision sur les possibilités de construction en zone N, qui doivent être nécessaires à des équipements collectifs ou à des services publics.
- Complément d'information à apporter sur la comptabilité de la révision simplifiée avec les objectifs du PLH (nombre de logements sociaux, nombre de logement en accession sociale. Complément d'information sur les accès en zone AUs).

Un nouveau dossier sera donc soumis à l'enquête publique qui tiendra compte des remarques émises par les services de la DDT.

Concernant la zone de 3900m<sup>2</sup>, située devant le hangar, il est nécessaire de demander son déclassement de zone agricole protégée et sa modification lors de la prochaine révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), prévue début 2016.

L'entreprise SARDA souhaiterait construire un hangar sur le terrain situé près du futur lotissement. Cette zone est actuellement classée en zone agricole, Monsieur le Maire propose de se renseigner auprès des techniciens du Sicoval, en relation avec le Syndicat Mixte d'Etudes de l'Agglomération Toulousaine (SMEAT) qui met en œuvre le SCOT, s'il est possible de classer cette zone uniquement pour réaliser son projet d'activité économique.

## LOTISSEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal de l'avancée du dossier.

Toutes les données seront réunies pour une décision définitive qui pourra être prise avant la fin de l'année 2015 : lotissement communal ou lotissement pris en charge par un lotisseur.

Le projet semble arrêté pour la création de 27 lots dont 7 lots à prix abordables.

3 lotisseurs devraient présenter leurs projets (ARP FONCIER, CREATION FONCIERE et D'PROM).

Le comité de pilotage se réunira le 13 octobre 2015 à 18h30 pour analyse des propositions et listage des avantages et inconvénients de chaque solution.

La synthèse sera présentée en Conseil Municipal le 27 octobre 2015.

Le dossier sera présenté en commission Urbanisme le 5 novembre 2015 à 18h30.

Une réunion de travail du Conseil Municipal se tiendra le 17 novembre 2015 à 20h30 qui examinera les remarques ou réflexions de la commission Urbanisation.

Enfin, la décision finale devrait être prise au cours de la réunion plénière du Conseil Municipal du 24 novembre 2015.

## VIE COMMUNALE

### COMMISSION URBANISATION/VOIRIES/TRAVAUX

#### *Hangar*

##### **Réfection toiture**

Monsieur Le Maire informe son Conseil Municipal qu'il a rendez-vous avec Monsieur TOULEMONDE, architecte pour finaliser le dossier d'appel d'offre.

##### **Réhabilitation**

Une rencontre avec Madame MOULINO du CAUE est prévue le 16 octobre 2015.

#### *Traversée du village*

Les travaux de marquage au sol ont été réalisées, tant au cœur du village que sur la route de Venerque.

#### *Tri sélectif*

La date du démarrage des collectes des ordures recyclables (papier, plastique et métal) approche (1<sup>er</sup> janvier 2016). Les containers « plastique » et « papier » vont être supprimés du point tri situé à l'entrée du village. Les containers « verre » qui resteront en place toujours pour une collecte en apport volontaire, devront être déplacés dans un lieu beaucoup plus visible. En effet, il est à craindre davantage de dépôts sauvages si les containers sont dissimulés derrière la haie.

Monsieur Georges SALEIL suggère la mise en place de containers « verre » supplémentaires. Dans les quartiers un peu excentrés du cœur du village (Bois des Dames, Bois Grand ...). Cette proposition sera étudiée.

Il conviendra également de réfléchir à l'aménagement du point tri pour éviter qu'il ne devienne un dépotoir ...

#### *Mise en conformité électrique*

La première phase va être lancée. Monsieur Richard SOLAN doit passer pour la programmation.

#### *Ad'AP – Agenda d'Accessibilité Programmé*

Le dossier a été envoyé en Préfecture. Pas de retour à ce jour.

#### *PCS (Plan de Sauvegarde Communale)*

Suite aux observations de la Préfecture, le dossier avance.

### COMMISSION ECOLE/SPORT/ASSOCIATIONS

#### *Ecole RPI*

Toujours dans le cadre de la Redevance Incitative, la cantine et l'école ont été équipées de composteurs. Une formation auprès des institutrices et des enfants sera organisée par le Sicoval au printemps 2016.

Le personnel suivra aussi une formation sur le tri et le compostage dès que possible pour une mise en place avant la fin de l'année 2015.

A l'étude, le recyclage des emballages des « pompottes ».

Monsieur Xavier BELLAMY délégué aux écoles de la commune de Clermont le Fort, a souhaité un rendez-vous pour faire un point sur le RPI. Il rencontrera Madame Florence BUFF, à la mairie le 3 octobre 2015, à 10h30.

Quelques travaux à réaliser :

- Poser un tissu occultant sur le portail de la cours de la garderie scolaire.
- Retrouver une caisse de « tri » bleue pour Sylvie BAGGIO.
- Changer ou prévoir des paillasons pour les salles de classe.

Suite à la mise en place des activités TAPs, organisées par la commune ou AURECLER, 5 dérogations de garderie ont été accordées aux enfants de Clermont le Fort.

---

### *BASC*

La réunion d'inscription s'est déroulée le 19 septembre 2015, environ une trentaine d'enfants inscrits.

---

### *Associations*

Florence PAGANI-CABANNE rend compte de l'Assemblée Générale de AURECLER

Plusieurs nouveaux parents ont assisté à cette réunion et semblent souhaiter s'impliquer dans l'association. L'Assemblée remercie la Mairie pour l'agrandissement de la cour de la garderie.

L'Association des parents d'élèves AURECLER participe à l'organisation des animations périscolaires dans le cadre des TAPs.

Il a été listé les travaux à faire dans l'enceinte de l'école :

- L'enduit du muret de la cour est à refaire.
- La barrière le long de la rampe d'accès au préau scolaire est à réparer.
- L'herbe est à couper plus régulièrement le long de la même rampe d'accès.
- Une bande enherbée pour l'accès aux terrains multisports est à tondre régulièrement.
- Le « Noël des enfants d'Aureville et de Clermont le Fort » se déroulera le dimanche 13 décembre 2015. (il est nécessaire de déplacer le bureau vote pour le 2eme tour des régionales à la garderie de l'école).

### **CCAS**

Le repas des aînés est programmé le samedi 10 octobre 2015. Pensez à vous inscrire.

## VIE INTERCOMMUNALE

### SICOVAL

La Commission du Sicoval, Valorisation des Déchets a revu les grilles tarifaires de la RI (Redevance Incitative).

Le nouveau tarif sera proposé en bureau et en conseil de communauté.

Participation fixe : 70 € abonnement + 0.3 € par litrage du bac (soit 36 € pour un bac de **120 litres** 120 X 0.3 €)

Part incitative 0.03 € par litrage et par levée (soit pour un bac de **120 litres** 120 X 0.03€ X par le nombre de levée – exemple pour une levée tous les 15 jours = 93.60 €)

Soit un total annuel de redevance de 199.60 €

## QUESTIONS DIVERSES

### DIVERS

- Les prochaines Assemblée Générales
  - o Le Foyer Rural : 7 novembre 2015
  - o Comité de Fêtes : 5 décembre 2015.
- Rappel de l'action « Nettoyons la Nature » Dimanche 4 octobre 2015 à 9h30.
- Réunion publique sur le (PDU) Plan de Déplacement Urbain le 30 septembre 2015 à 18h à DIAGORA Labège.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire, lève la séance à 00h30.

La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera **le 27 octobre 2015** à 20h30.

1. <i>BACCHIN Patrice</i>	
2. <i>BUFF Florence</i>	
3. <i>CAMUS Gabriel</i>	
4. <i>CASSAN Christine</i>	<i>Absente</i>
5. <i>ESPIC Xavier</i>	
6. <i>GILLES André</i>	
7. <i>LANDREA Benoît</i>	Absent
8. <i>MANENT Corinne</i>	
9. <i>MOUMIN Jean-Marc</i>	Absent
10. <i>PAGANI-CABANNE Florence</i>	
11. <i>PIQUET Marcelle</i>	Absente
12. <i>RIOCROS Jean-Pierre</i>	Absent
13. <i>SALEIL Georges</i>	
14. <i>SOLEIL Philippe</i>	
15. <i>TARROUX Francis</i>	